

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 DÉCEMBRE 2020
DÉLIBÉRATION N° 2020-74

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents :

Conseillers représentés :

Pour : 9

Contre :

Abstention : 1

L'an deux mille vingt, le vingt-trois décembre à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 19 décembre 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet AMENAGEMENT DE LA PLACE DU FOUR AUX RIBES - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Remplace la délibération 2020-47

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le projet de rénovation de la place du Four aux Ribes et propose de solliciter des aides auprès de la Région PACA et l'Etat selon le plan de financement suivant :

Montant du programme HT :	478 055.00 €
FRAT (30%) :	143 160.00 €
DETR (40%) :	191 222.00 €
DSIL (10%) :	47 805.00 €
Autofinancement :	95 612.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

S'engage à intégrer dans le marché de travaux la certification Bois des Alpes qui permettra une bonification des subventions de l'Etat.

Autorise le Maire à solliciter des aides auprès de la Région et de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.